

## Bilan analytique des journées

Fanny JEDLICKI, URMIS (Paris Diderot)

Je m'excuse de n'avoir pas pu assister à ces trois journées mais j'ai lu attentivement les supports écrits des communications. C'est à partir de ces lectures et des débats d'aujourd'hui que je vais tenter de dresser un bilan analytique de ces journées.

Ces dernières nous ont tout d'abord montré combien les études sur les migrations sont devenues dans le domaine des sciences sociales et humaines un objet légitime.

C'est ce que reflète l'extrême diversité des sujets qui ont été présentés : certaines communications ont ainsi traité de phénomènes peu connus en France (l'exil sahraoui, les colombiens à New-York, les centres fermés au Mexique, la prostitution des femmes de Chine du Nord, etc.), la multiplicité des points de vue disciplinaires (géographes, historiens, psychologues, sociologues et anthropologues) comme des approches réflexives méthodologiques. Tout cela constitue un apport heuristique important à notre champ d'étude. La modernisation technologique des outils de recueil de données, notamment l'audiovisuel, offre aux chercheurs de nouvelles possibilités pour saisir pratiques et discours, pour les analyser comme pour les donner à voir et à comprendre. Le dernier atelier sur le documentaire sociologique nous invite à nous pencher davantage sur ce mode de restitution, qui est un autre genre d'écriture, qu'avait initié Jean Rouché. Il sera probablement davantage utilisé par les générations de chercheurs à venir et il ne va pas sans poser de multiples questions que les discussions d'aujourd'hui ont, en partie, posées.

Ces journées d'études montrent également combien un certain nombre de concepts et de façons d'appréhender la migration sont désormais institués, alors qu'ils étaient, il n'y a pas si longtemps, encore marginaux : en considérant le transnationalisme, la « double-présence » des migrants, les retours, ou encore les circulations migratoire, les chercheurs ont cessé de s'intéresser exclusivement à ce qui se passe dans le pays d'arrivée, comme ils ont cessé d'appréhender les migrants qu'en fonction du point de vue de ce dernier. C'est ce que préconisait il y a trente ans Abdelmalek Sayad.

L'appréhension de l'espace de façon générale a elle-même évolué, au gré des changements opérés dans les mobilités. Le renforcement de la politique sécuritaire des flux migratoires a fait apparaître des pays transitoires, qui jouent un rôle de frontières sinon de barrières ou de « sas ». Les lieux d'enfermement des migrants se multiplient, tandis que le pays de départ devient, par le recours au retour forcé, un lieu d'exil (comme nous l'a montré Pascaline Chappart dans le cas des expulsés camerounais).

Peut-être nous faudra-t-il trouver de nouveaux termes pour penser et qualifier les différents lieux qu'occupent et traversent les migrants. Peut-on en effet se satisfaire de la notion de « pays d'arrivée » lorsque l'on constate que la migration concerne de moins en moins deux espaces nationaux ? Et que dire de celle de « pays d'accueil » quand ce sont les lois de l'inhospitalité qui régissent l'immigration, pour reprendre le titre de l'ouvrage dirigé par Didier Fassin, Alain Morice et Catherine Quiminal publié en 1997 ?

Ces journées ont été riches, et il est impossible d'aborder tous les points qu'elles ont soulevés et qui mériteraient que l'on y revienne. Je ne m'attarderai donc que sur

deux questions : celle de la figure paradoxale du migrant, à la fois victime et acteur agissant ; et dans un second temps, celle qui a trait aux phénomènes de mémoire et au rôle joué par la famille dans les migrations.

Nombreuses ont été les communications à revenir sur les terribles effets du durcissement des politiques migratoires, dessinant la figure du migrant, le plus souvent non désiré, comme le grand « exclu de la modernité ». Dans le même temps, nombreux ont été les intervenants à faire le pari de réhabiliter ces exclus en tant qu'acteurs de leurs trajectoires, sinon sujets, faisant preuve de volonté, d'inventivité et de créativité, nous rappelant la figure de l'étranger définie par Georg Simmel il y a tout juste un siècle, qui voyait, quant à lui, dans le migrant l'incarnation de la modernité.

La communication de Marie-Claude Haince qui met en relation Droit de l'Homme et gestion sécuritaire des flux migratoires, n'est pas sans rappeler les travaux de Marie-Claire Caloz-Tschopp<sup>1</sup> sur les migrants, ces « humains superflus » soumis au non-droit sinon à un infra-droit. Quand on pense à la dangerosité des voyages en pirogue, au soupçon systématique qu'affrontent certaines catégories de migrants, comme les Colombiens « légaux », lors de leurs voyages, on peut se demander à quel point ces mots de Mme Liao, citée par Florence Lévy, à propos de la prostitution : « *C'est un choix quand on n'a plus de choix* », ne s'appliquent pas aux migrations elles-mêmes ?

Et pourtant le terme de « choix » nous invite à penser la dimension active des pratiques de ces hommes et de ces femmes. Dimension active que bon nombre d'intervenants ont voulu mettre en lumière, refusant d'enfermer les migrants dans une figure passive de « victime », subissant, qui réifierait les catégories figées et imposées par les cadres administratifs dans les procédures d'asile par exemple...

Oui, travailler de tels sujets nous confronte au désir de dénoncer, peut-être au-delà du dévoilement des processus cachés des réalités sociales que nous opérons souvent dans nos travaux. Faire de la recherche auprès de demandeurs d'asile en attente, de migrants enfermés dans des centres de rétention, auprès de mères dont les enfants ont disparu, nous renvoient à des sentiments d'indignation, mais aussi à l'angoisse. Cette angoisse, qui serait aussi notre propre angoisse existentielle selon Alexandra Felder, et que Frédérique Devillez, parmi d'autres, proposent de réfléchir et dépasser, en allant « chercher la personne », ou encore la singularité d'une trajectoire qui ne serait pas seulement subie, dans les actes de résistances et de contournement opérés par les migrants. Le choix de certains sujets témoigne de la même démarche, particulièrement ceux qui portent sur l'engagement politique.

On découvre au-delà des déterminismes structurants et des stéréotypes dominants sur les migrants qu'ils sont loin de former un groupe homogène, que l'on ne pourrait définir que par « la culture » ou la mobilité. L'étude de Marion Magnan Penuela auprès des Arméniens de Los Angeles nous rappelle que les migrants, eux-aussi, participent de la constitution de ce « champ de forces » qu'est l'espace urbain, mu par des relations de domination entre ses segments. Les hiérarchies au travail parmi les migrants, par exemple entre Chinois du Sud et Chinoises du Nord ont été également soulignées. Les immigrés ne sont pas tous pauvres et dominés du fait de

---

<sup>1</sup> Elle a dirigé récemment un ouvrage prolongeant cette réflexion sur le paradigme sécuritaire, notamment, avec Pierre DASEN (2007).

la migration et/ou du racisme et de la xénophobie. Ils sont également femmes, hommes, enfants ou parents, travailleurs, militants, etc.

Sophie Lhenry qui travaille justement sur le militantisme des migrantes algériennes et iraniennes a souligné la fécondité des recherches qui tentent, non sans difficulté, d'articuler les rapports sociaux de sexe, de race et de classe dans les analyses des phénomènes migratoires et de leurs conséquences.

Les migrants, comme les membres de leur famille, peuvent s'emparer des discours et des catégories qui leur sont imposées et ils participent, par exemple dans un cadre associatif, à la production de la définition de l'intégration, comme l'a expliqué Alexia Serré. Les demandeurs d'asile, les mères des enfants disparus ou encore les adolescents qui se rendent dans des consultations ethno-psychiatriques, manipulent eux-aussi le vocabulaire et les contenus des discours dominants. Car, c'est bien dans la relation, une relation certes inégalitaire, que les frontières « ethniques » entre les groupes sont constitués et se modifient. L'approche des phénomènes migratoires par le prisme analytique des relations interethniques a peut-être manqué à ces journées, et ce n'est bien sûr par pour rien que je le constate, ayant été formée à l'URMIS. Les travaux sur les « identités » des enfants de migrants, par exemple, s'ils partaient du postulat de l'existence première de ces rapports interethniques, permettraient d'éclairer les processus de construction et de reconstruction de « l'ethnique » plutôt que de conclure sur l'existence de ces rapports et de leur influence dans les phénomènes identitaires<sup>2</sup>.

Bref, les migrants et leur entourage familial ne sont pas que des agents subissant, en dépit de ce qu'ils endurent objectivement, comme les travaux de Simmel, mais également de Park et de Bastide sur « l'homme marginal » nous incitaient déjà à les considérer.

Je ne m'attarderai pas davantage sur cette question et passe sans transition à mon second propos.

La plupart des communications ont mis en exergue le rôle prépondérant joué par le groupe familial dans la migration. Le migrant est souvent investi d'un rôle économique qui peut concerner jusqu'à son village d'origine. Mais si la famille apporte une aide au départ, elle exerce également un contrôle sur celui qui est parti. A travers les échanges à distance, pendant les vacances, lors des retours volontaires ou involontaires au pays : l'étude des pratiques religieuses chez les caiotes ayant vécu dans les pays du Golfe l'a, notamment, montré.

La famille restée au pays constitue donc un acteur à part entière de la migration et c'est bien l'ensemble du groupe familial qui se transforme par le biais du départ de l'un de ses membres : ainsi les Colombiennes qui envoient de l'argent plutôt à leurs mères qu'à leurs pères, contribuent à redéfinir les positions occupées par celles-ci, en Colombie. A ce propos, la place des femmes dans la migration, de façon générale, a été particulièrement soulignée durant ces journées. A l'image de l'homme seul venu vendre temporairement sa force de travail succède la figure de la mère, et l'importance de son rôle de « care » qui l'amène à occuper d'autres positions et dans la famille et dans la société où elle réside.

L'enfant constitue un troisième acteur fondamental de la migration et les recherches sur la mémoire le placent bien souvent au cœur de leur étude.

---

<sup>2</sup> Frederick Barth et à sa suite Philippe Poutignat et Jocelyne Streiff-Fenart (1995) nous l'ont montré.

Le sujet de la mémoire n'est pas seulement investi par les sciences humaines et sociales : il constitue l'une des revendications des groupes minoritaires, issus de la migration, qui s'en emparent pour réclamer reconnaissance et réparations au présent, au nom de pratiques discriminatoires passées quant elles ne perdurent pas, particulièrement dans le contexte post-colonial français.

La question mémorielle concerne évidemment l'histoire, et ces journées ont été l'occasion de nous apporter des éclairages sur des sujets méconnus et longtemps ignorés : je pense au travail sur les migrants Kabyles de Sonia Garèche-Ziamni, ou encore à celui de Tramor Quemeneur sur l'exil des opposants français de la guerre d'Algérie.

Mais les enjeux mémoriels ne sont pas le domaine réservé de l'histoire, voire de l'histoire officielle où l'Etat, sinon les acteurs institutionnels sont des « entrepreneurs de mémoire » comme le dit si bien Lila Belkacem. Ils font l'objet de travaux sociologiques et anthropologiques qui s'intéressent aux enfants de migrants et à la question de leur héritage familial.

Mais de quelle mémoire parle-t-on alors ? Le concept d'héritage migratoire ou de mémoire de la migration ne semble pas encore stabilisé : il ne s'agit pas, à mon sens, d'une « mémoire culturelle originelle », véhiculant les souvenirs, pratiques et valeurs de ce qu'« étaient » les parents ou le groupe familial au pays. L'héritage familial chez les familles migrantes concerne la migration, et en cela, au moins deux univers spatiaux : le pays d'origine, le pays d'arrivée, voire les pays de transit. Il s'agit également là d'espaces temporels et sociaux distincts. La mémoire de la migration touche alors à la question des places occupées par le ou la migrant(e) et sa famille dans ces espaces, c'est-à-dire autant aux conditions objectives de l'installation, qu'aux rapports entretenus aux pays dits d'origine, qu'aux relations interethniques avec les membres de la société dans laquelle les migrants, et leurs descendants, vivent.

Il ne nous faut donc pas confondre, comme nous tendons parfois à le faire, à l'instar du monde social, mémoire migratoire et récits-souvenirs effectués par les parents ou le groupe « communautaire », ni encore mémoire migratoire et valeurs et pratiques socioculturelles intériorisées par les enfants, qui sont nécessairement réélaborés, bref il ne faut pas confondre mémoire migratoire et « culture originaire ». Irène Dos Santos nous invite à aller plus loin encore, en établissant un distinguo entre mémoire dans la migration et de la migration.

Pour autant, la migration dès lors qu'elle entraîne de nouveaux rapports sociaux, familiaux, dans les sphères de travail, de résidence, dans les processus identitaires, ne s'arrête pas au moment du voyage. Elle n'appartient pas qu'aux parents ni qu'au passé. Les situations présentes vécues par les migrants et les enfants de migrants constituent à mon sens des pans fondamentaux de ce que l'on peut appeler la mémoire migratoire.

Cette dernière découle donc de la migration des parents et des expériences vécues dans les sociétés où grandissent les enfants, et elle adresse à ceux-ci des injonctions, souvent contradictoires : qu'il s'agisse de leur « identifications » (déclinées de façon nationale, culturelle ou existentielle), de leur choix de résidence territoriaux (qui amènent certains à souhaiter, sinon à vivre, au Portugal, au Sahara occidental ou en Israël par exemple), de leur positionnement politique ou religieux (militantisme sahraoui, sioniste ou encore l'engagement politique étudié par Elsa Lagier), mais

aussi de leur réussite scolaire et professionnelle, voire de leurs choix matrimoniaux etc. Les mandats familiaux peuvent être lourds à porter, et les positions occupées dans les sociétés d'immigration sont également déterminantes dans les trajectoires futures de ces jeunes gens. Il ne faut cependant pas oublier non plus, comme le rappelaient Catherine Quiminal et Michèle Leclerc-Olive, qu'il y a, là aussi, réinventions, rejets possibles des héritages, bref une part de liberté des acteurs, face à la mémoire. Ils font « avec » celle-ci, quoiqu'ils en fassent.

C'est pourquoi il est probablement utile d'éviter la terminologie de « secondes générations » pour nommer les enfants de migrants, qui sont acteurs au présent de réalités sociales découlant de la migration, comme des histoires nationales, notamment coloniales, des différents pays d'appartenance et de référence auxquels ils sont attachés, sinon rattachés.

Je conclus donc ce bilan analytique de ces journées en rappelant qu'il ne faut pas oublier de considérer les membres des familles du, ou des, migrant(s) comme des acteurs capables de bricoler avec la réalité sociale. Il convient ainsi, à mon sens, dans nos recherches, de considérer que la migration est un phénomène social qui touche toute la famille, là-bas, ici comme ailleurs.

Je vous remercie pour vos communications et pour l'organisation de cette rencontre.

#### Références bibliographiques

FASSIN Didier, MORICE Alain et QUIMINAL Catherine (1997) *Les lois de l'inhospitalité : Les politiques de l'immigration à l'épreuve des sans-papiers*, La Découverte, 288 pages

POUTIGNAT Philippe et STREIFF-FENART Jocelyne (1995) *Théories de l'ethnicité*, suivi de *Les groupes ethniques et leurs frontières* de F. Barth, Paris, PUF, 270 p.

CALOZ-TSCHOPP Marie-Claire et DASEN Pierre Dir. (2007) *Mondialisation, migration et droits de l'Homme*, éditions Bruylant, Collection de l'Académie de droit international humanitaire et de droits humains à Genève, 782 pages.